

Compte rendu de l'entrevue de représentants de l'APLAES
avec M. Bertrand Monthubert (18 octobre 2011)

Des représentants de l'APLAES (Jean-Yves Guillaumin, président ; Marie-Pierre-Noël, vice-présidente ; Frédéric Le Blay, membre du Bureau, qui avait pris par courrier les contacts nécessaires) se sont entretenus, mardi 18 octobre 2011, avec M. Bertrand Monthubert, secrétaire national du Parti Socialiste, chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. L'entretien s'est déroulé au siège du PS, rue de Solférino à Paris, de 14h30 à 16h15. C'était la première rencontre d'une série de contacts que l'APLAES, à la suite d'une décision prise au congrès de Nantes, va chercher à avoir avec les responsables de partis politiques, dans le contexte de la préparation des élections de la mi-2012. Il s'agit pour nous de présenter nos interrogations et nos attentes à ceux qui, de part et d'autre, sont à l'œuvre pour préparer dès maintenant les programmes à appliquer dès la deuxième moitié de l'année 2012. Autant que possible, nous le faisons par des rencontres plutôt que par des correspondances. Les rencontres permettent d'aborder les sujets de manière beaucoup plus fine. Cela n'empêche pas de laisser aux interlocuteurs, ou de leur envoyer à la suite du rendez-vous, quelques documents écrits sur les positions de l'APLAES. M. Monthubert était le premier à avoir répondu à notre demande de rendez-vous. Des lettres ont été envoyées dans le même sens à l'UMP au début d'octobre (Madame Guégot, député de la Seine Maritime, puis M. Copé, secrétaire général), puis au MoDem, et plus récemment à Mme Joly et à M. Mélenchon ; elles sont encore sans réponse.

Conformément à ce qui avait été décidé lors de la réunion du Bureau du 8 octobre 2011 et synthétisé par le président en une fiche d'un recto, validée par les membres du Bureau, nous avons organisé notre présentation selon deux axes. D'une part, nous sommes une association de professeurs de Langues anciennes, et à ce titre nous avons des choses précises à dire et à demander. D'autre part, nous sommes des universitaires, et à ce titre nous avons des questions plus générales à poser et des idées à formuler.

En ce qui concerne les Langues anciennes, nous avons plaidé pour la « sanctuarisation » des enseignements et de la recherche. On ne peut appliquer à des disciplines qui, par leur nature même, ne peuvent attirer des milliers d'étudiants, les critères strictement quantitatifs et comptables auxquels certains veulent se tenir aujourd'hui. D'autant que, si les étudiants de Lettres classiques *stricto sensu* sont peu nombreux, le grec et le latin attirent des auditoires non négligeables d'étudiants qui sentent très bien l'importance de ces disciplines dans leur formation (historiens, philosophes, médiévistes, linguistes, etc.). La recherche en Langues et littératures anciennes doit être sauvegardée et encouragée. Il y a va de la présence française dans le concert scientifique international et donc du rayonnement même de notre pays.

Sur un point plus précis encore nous avons attiré l'attention de notre interlocuteur. Il s'agit de la disparition de tout contrôle de langue ancienne au CAPES de Lettres modernes, alors même que les professeurs de Lettres modernes peuvent être amenés à assurer un enseignement de latin au collège, comme le prévoient les textes. M. Monthubert, qui n'était pas au fait de cette nouvelle organisation du CAPES de Lettres modernes, s'est déclaré ébahi et désapprouve cet état de fait. La présence d'une épreuve de langue ancienne (latin en particulier) dans ce concours lui paraît indispensable. La disparition de cette épreuve (et donc, à l'Université, des enseignements qui y préparent) lui paraît remettre en cause la qualité de la formation.

S'agissant du CAPES de Lettres classiques, nous avons évoqué notre demande de restituer six heures (au lieu de cinq actuellement) à l'épreuve écrite groupée de latin et de grec, affectée du même coefficient que l'épreuve de français qui bénéficie, elle, de six heures. M. Monthubert n'est pas précisément informé des modalités régissant les épreuves de tous les CAPES, mais il admet le bien-fondé de la suggestion de l'APLAES (à laquelle le Ministère a opposé une réponse négative).

Sont abordées ensuite des problèmes qui concernent l'Université de façon plus large. Après la publication du « rapport Jolion », l'APLAES s'interroge sur ce que pourraient être les projets de révision de la réforme dite de « mastérisation de la formation des enseignants » tout en exprimant son accord avec ce qui paraît être le sentiment unanime, à savoir l'échec et les effets délétères de la réforme sous ses modalités actuelles. Le calendrier des épreuves écrites constitue en particulier un point d'inquiétude.

M. Monthubert expose brièvement le projet vers lequel son parti s'orienterait : première année

du Master essentiellement disciplinaire avec épreuves d'admissibilité en fin d'année, deuxième année consacrée pour une bonne part à la formation professionnelle des candidats admissibles avant les épreuves orales. Dans le cadre de ce projet, le M2 devient un Master professionnel. Il s'agit de garantir une réelle formation au métier sans allonger la période de formation avant l'entrée dans la carrière.

L'APLAES exprime ses plus vives réticences à l'égard de cette orientation, considérant qu'elle va renforcer le mouvement de désaffection des étudiants à l'égard de cette voie professionnelle et qu'elle ne garantit pas la meilleure formation disciplinaire, en rendant impossible en particulier la véritable formation à la recherche, qui est consubstantielle au diplôme de Master. L'APLAES souhaite que le Master ne soit pas amputé de sa dimension de recherche sur la totalité de l'une des deux années qui le constitue et que les épreuves du concours n'interviennent qu'en fin de M2. La formation au métier devrait être prise en charge après la réussite au concours, ce qui n'interdit pas, et même rend nécessaire, la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement des candidats dans le cadre de leur formation en Master (développement de mesures sociales, financements divers, éventuellement pré-recrutement). Si l'on veut que la formation par le Master garde tout son sens, il faut placer la formation professionnelle après le Master.

M. Monthubert, dans un premier temps, fait part de son désaccord et insiste sur la nécessité de ne pas allonger la durée d'études et de formation, qui lui semble constituer un obstacle important pour les éventuels candidats. Il estime également que la formation universitaire des nouveaux enseignants pourrait se poursuivre après la réussite au concours par l'inscription dans un M2 Recherche disciplinaire.

Dans le débat ainsi ouvert, l'APLAES met en avant ce qui lui paraît devoir être défendu avant tout, c'est-à-dire la dimension véritablement universitaire qu'il convient d'affirmer pour la formation des futurs enseignants : la revalorisation de la profession doit passer par la maîtrise de la discipline ; c'est une vraie formation à la recherche et par la recherche qui apportera aux futurs enseignants des outils intellectuels qui renforceront leur compétence tout en contribuant à revaloriser fortement leur image. En outre, retisser le lien entre la formation universitaire et l'institution scolaire est une ambition à promouvoir.

À l'issue de la discussion, M. Monthubert semble acquis à l'idée d'une formation « universitaire » au sens fort du terme, idée qu'il reconnaît être des plus intéressantes. Il reconnaît également, à travers les éléments d'information donnés par l'APLAES, que la situation de toutes les disciplines n'est pas la même au regard des conditions et exigences de préparation aux concours et qu'une certaine souplesse consistant à proposer un modèle susceptible de répondre aux spécificités de chaque secteur disciplinaire pourrait être envisagée.

M. Monthubert déclare qu'en tout état de cause aucune transformation ne saurait être envisagée sans une consultation large et effective des acteurs de l'enseignement supérieur.

En fin d'entretien, les représentants de l'APLAES ont proposé à M. Monthubert de lui adresser tous documents ou éléments d'information susceptibles d'enrichir la réflexion au sein de son parti. À plusieurs reprises, M. Monthubert a en effet reconnu ne pas disposer de tous les éléments utiles à la discussion, en particulier pour les disciplines qu'il connaît moins bien (lui-même étant mathématicien).

L'entretien s'achève après environ deux heures de discussion ouverte et cordiale.

Jean-Yves Guillaumin et Frédéric Le Blay